



Le marais audomarois : d'un document d'objectifs collectifs à un Contrat de marais



5^{ÈME} SÉMINAIRE NATIONAL DES ANIMATEURS DE SITES RAMSAR
du 13 au 15 novembre 2013 **SAINT-OMER**



Vers une nouvelle contractualisation sur la base d'une commande de l'Agence de l'Eau

❖ Francis PRUVOT

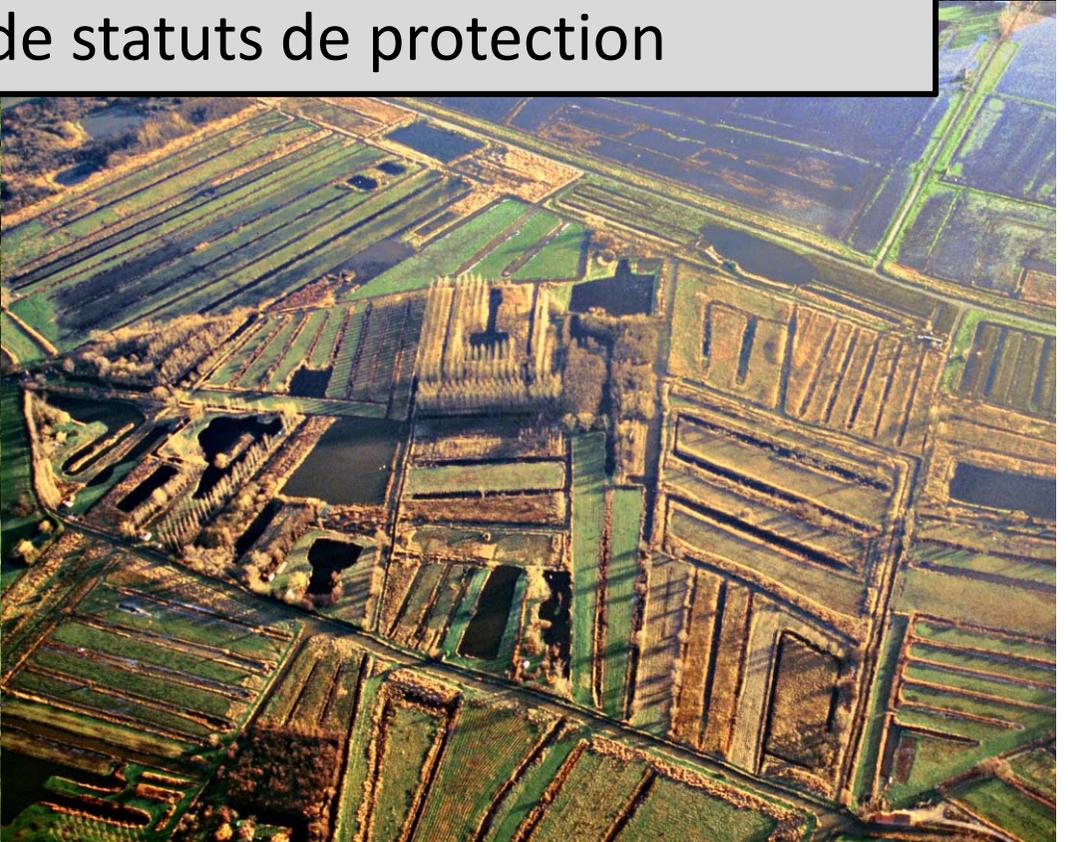
Directeur des Milieux Naturels Aquatiques
Agence de l'Eau Artois-Picardie

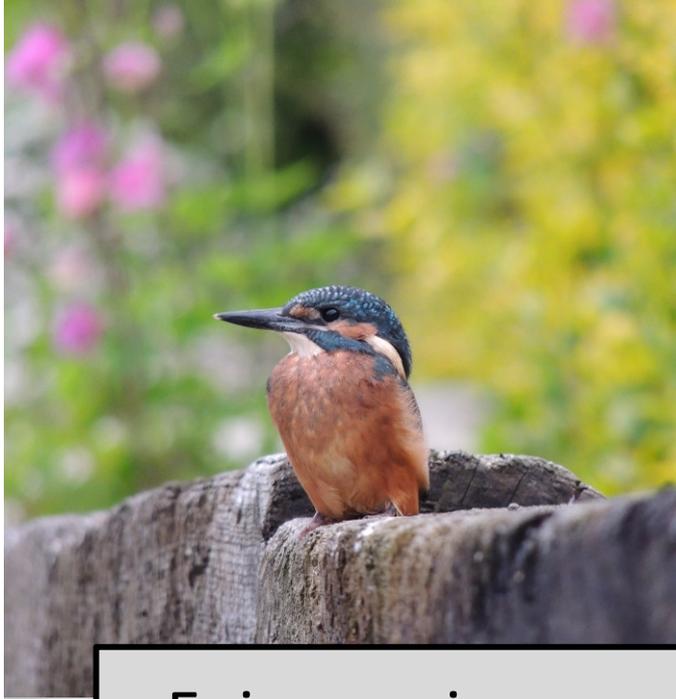
❖ Maud KILHOFFER

Chargée de mission Marais Audomarois
Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale



Un territoire aux multiples visages, aux innombrables enjeux, exemple du millefeuille de statuts de protection

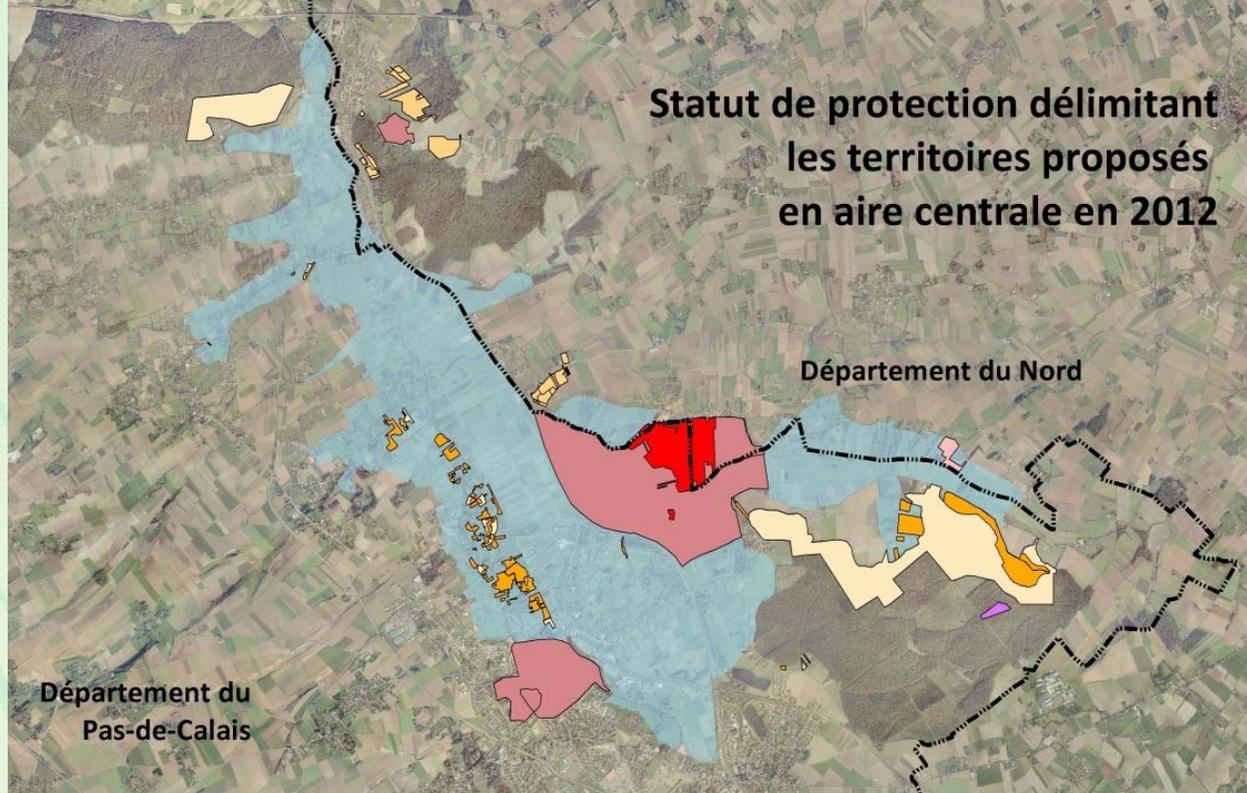




Enjeu environnemental, patrimonial, historique, économique, social, culturel

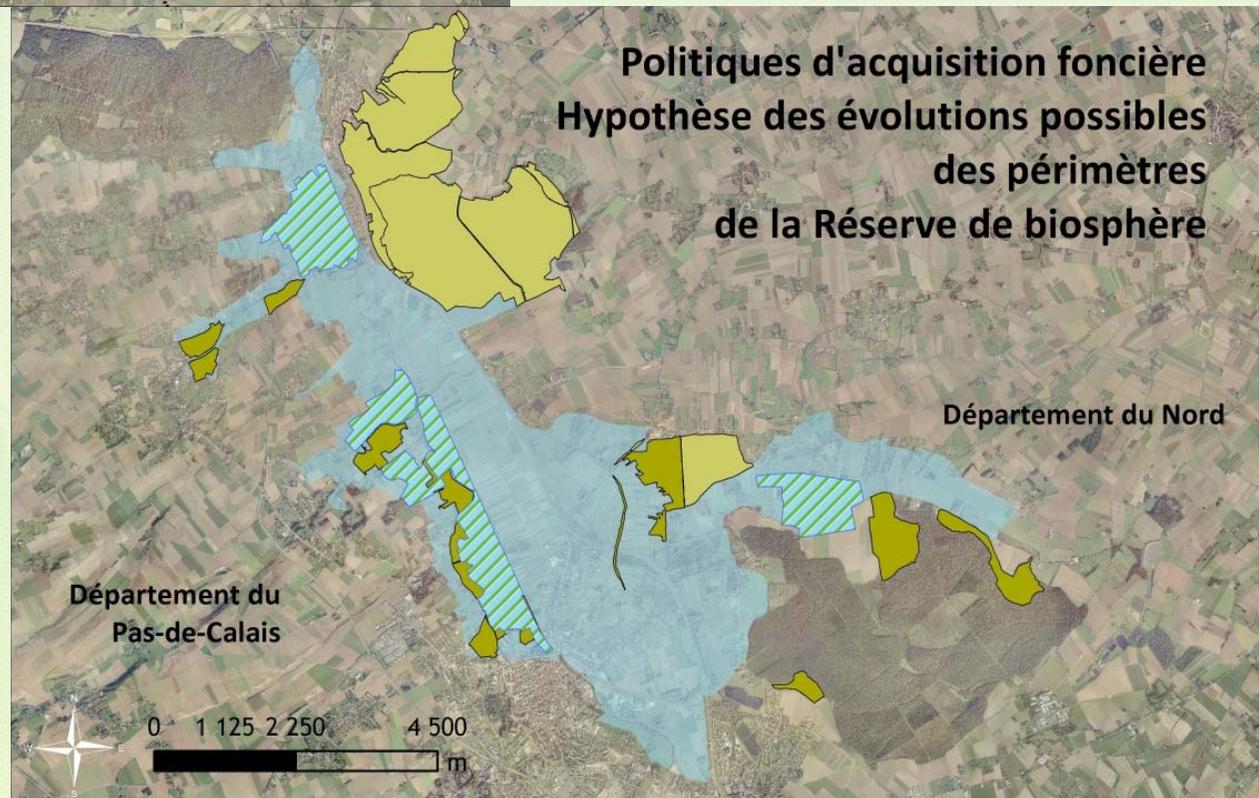


Statut de protection délimitant les territoires proposés en aire centrale en 2012

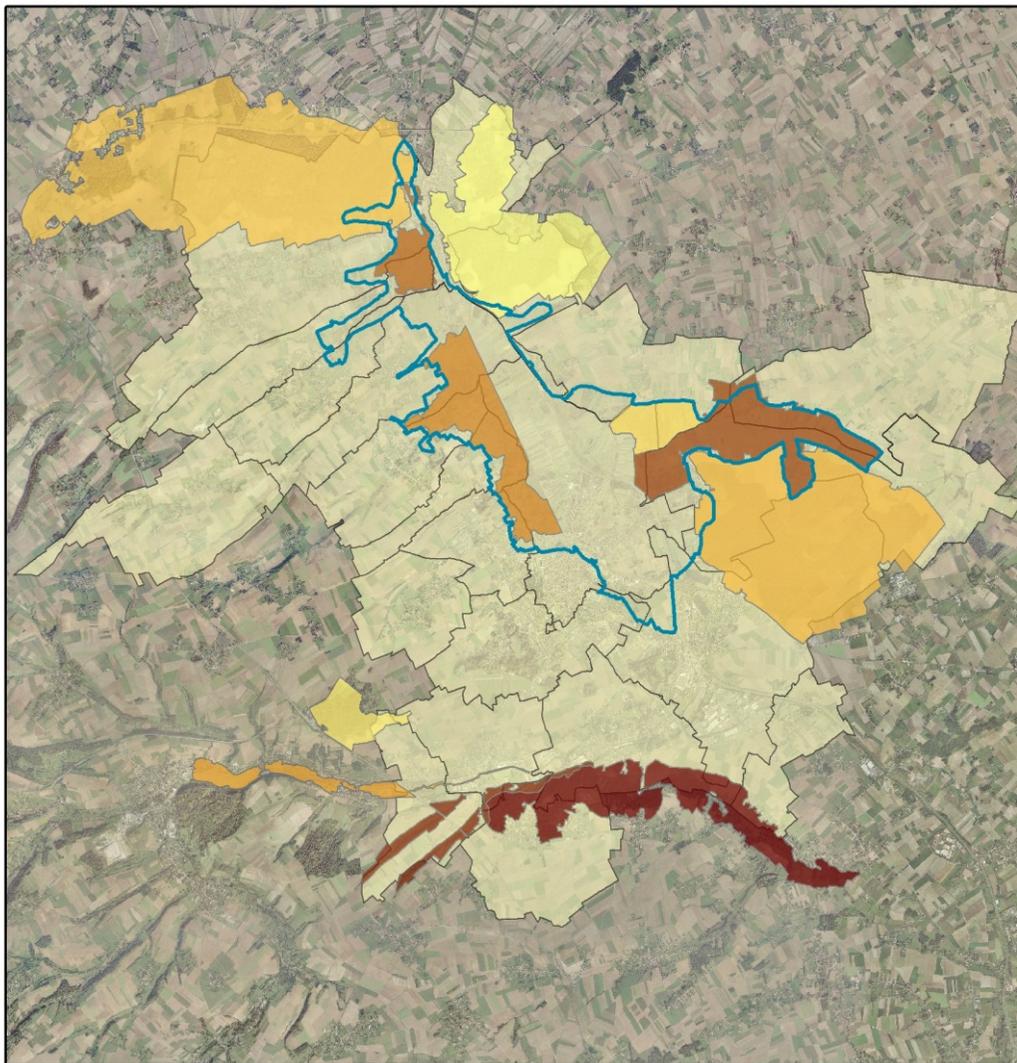


- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  Réserve Biologique Domaniale |  Natura 2000 |
|  Réserve Naturelle Régionale |  Espaces Naturels Sensibles du Nord |
|  Réserve Naturelle Nationale |  Espaces Naturels Sensibles du Pas-de-Calais |
|  Sites classé et inscrit |  Site Ramsar |

Politiques d'acquisition foncière Hypothèse des évolutions possibles des périmètres de la Réserve de biosphère

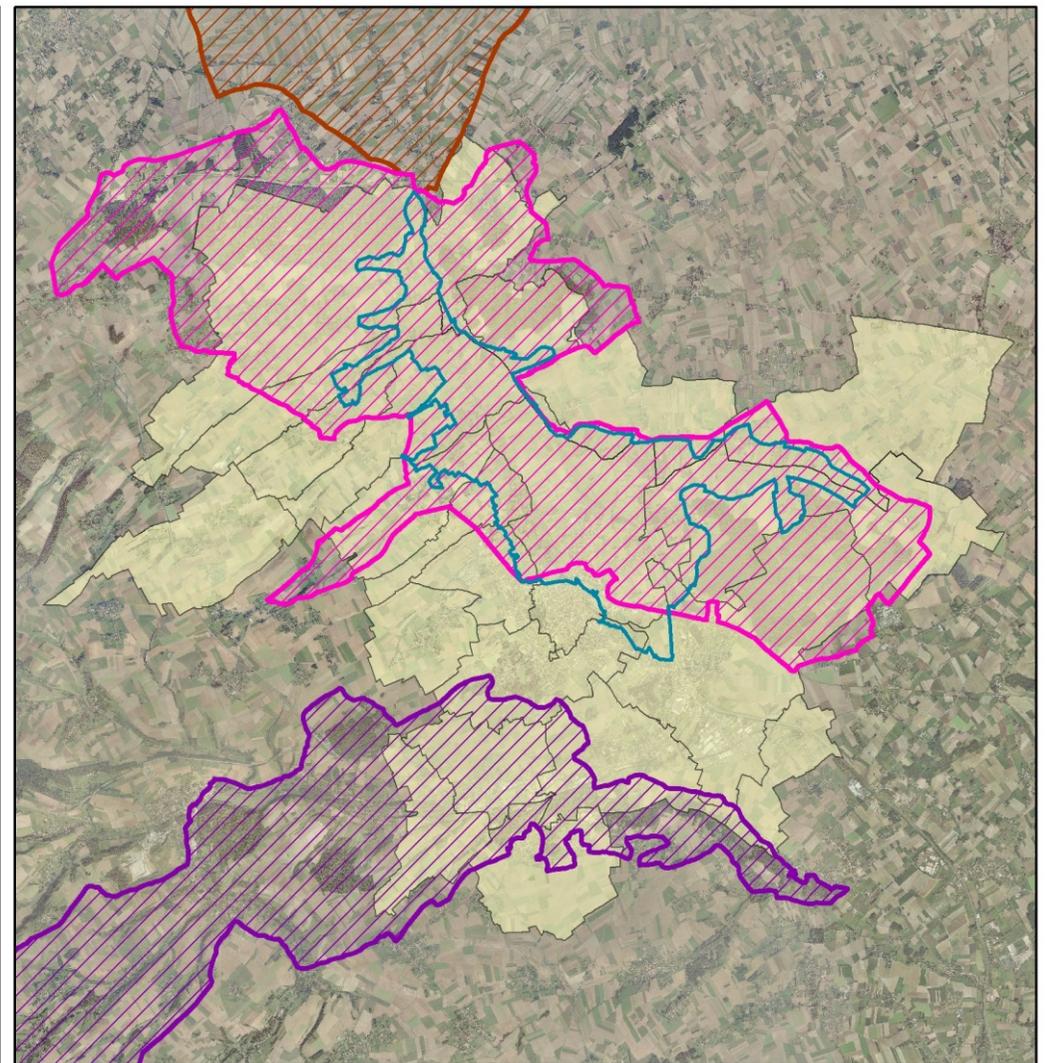


- | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  Périmètre d'intervention du Conservatoire du Littoral |
|  Zones de préemption du Département du Pas-de-Calais |
|  Zone de préemption du Département du Nord |



ZNIEFF I

- Bois du Ham et bois royal de Watten
- Bois et landes de Wisques
- Etang et marais du Romelaere
- Forêt d'Eperlecques et ses lisières
- Forêt domaniale de Clairmarais
- La Vallée de l'Aa entre Lumbres et Wizernes
- Le marais de Serques à Saint Martin-au-Laert
- Le marais de Warland et les étangs de la Musardière
- Les prairies humides de Clairmarais et du Bagard
- Les ravins de Pihem et Noir Cornet et Coteau de Wizernes
- Plateau siliceux d'Helfaut à Racquinghem

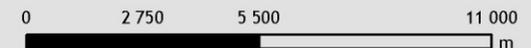


ZNIEFF II

- Complexe écologique du marais audomarois et de ses versants
- La Moyenne Vallée de l'Aa et ses versants entre Remilly- Wirquin et Wizernes
- Plaine Maritime Flamande entre Watten, Loon Plage et Oye Plage

Site Ramsar

Périmètre de la Réserve de biosphère



Une mission de préfiguration

1/ Rédaction du plan de gestion Ramsar

2/ Désignation Réserve de biosphère

-> *définition d'un nouveau périmètre*

-> *définition d'une nouvelle gouvernance*

-> *création d'un conseil scientifique*

-> *mise en place de partenariats*

3/ Préfiguration du contrat de marais



Agenda 21
Desvres-Samer

Ambassadeurs du
Parc

marais
audomarois

Habiter ici !

Rechercher



vers une reconnaissance MAB pour le marais audomarois ?

Paysage façonné depuis 13 siècles par l'Homme, le marais audomarois sera-t-il bientôt reconnu par l'UNESCO ? Le label "l'Homme et la biosphère" (Man and Biosphere en anglais = MAB) mettrait en valeur l'équilibre existant actuellement entre ce territoire si particulier et les activités qui s'y exercent. Ce serait une belle reconnaissance pour le marais audomarois !

Ce site est là pour vous informer et vous permettre d'exprimer vos questions ou vos opinions.

Je m'informe

Je commente le projet

J'indique mes préférences

Je discute



DERNIERS CONTENUS

Informations

29 mai 2013

Le Marais audomarois désigné Réserve de Biosphère

23 octobre 2012

Qu'apportera la désignation Homme et Biosphère de l'UNESCO au Marais audomarois ?

CONTENUS LES PLUS ACTIFS

Informations

Comment est né le projet de reconnaissance du marais audomarois ?

1131 v. votes

Qu'apportera la désignation Homme et Biosphère de l'UNESCO au Marais audomarois ?

1095 v. votes

Lettre aux habitants du marais audomarois

874 v. votes

DERNIÈRES CONTRIBUTIONS

par Marie 11 mai 2012

Je pense que cela peut être intéressant pour Etes-vous fier/fière que le marais audomarois accède au label "Homme et Biosphère" de l'UNESCO ?



RETOMBÉES

Depuis l'obtention du label Unesco, les médias de tout poil veulent parler du marais

Le marais audomarois, Luc Barbier le connaît comme sa poche. Chargé de mission pour le parc naturel régional des caps et marais d'Opale, cet homme du cru travaille dans son jardin. Habitant du Haut-Pont, avec le bœuf rance à l'arrière, il accède immédiatement au site qu'il maîtrise de A à Z. Ces connaissances en font un homme couronné, notamment depuis que le marais a obtenu le label Man and Biosphere délivré par l'UNESCO. C'était à la fin mai. Et depuis, les sollicitations "pleuvent", notamment des médias. Certes, des journalistes obtiennent leurs renseignements par l'office de tourisme ou vont découvrir le marais en faisant une balade avec un des animateurs pédestres. Mais pour ceux qui veulent sortir des sentiers battus, le chargé de mission du parc est la personne idéale.

« Les dernières semaines, en a eu un véritable déluge de demandes surajoutées », confesse-t-il. Déjà, le marais a été invité dans les journaux de 11 heures. Il a fait l'objet d'un reportage sur TF 1, sur France 2 (vendredi), BFM, la chaîne d'information continue, a aussi diffusé des images du joyau de l'Audomarois.

Les médias spécialisés nature sont aussi au rendez-vous. Des journalistes de la chaîne Newsweek ont passé toute la semaine dernière dans l'Audomarois, et la journée de lundi, avec Luc Barbier, le magazine La Nature en France a aussi largement traité du sujet.

Le côté urbain et habité plaît beaucoup. Et que disent tous les journalistes qui découvrent les lieux ? « Ils sont souvent ébahis, notamment quand il fait beau. Ils apprécient le fait que le marais soit habité, ce qui n'est pas le cas de la Camargue par exemple. Et puis, cette proximité ville - campagne restait toujours l'attendu ».

Les communications de ces médias vont forcément attirer des visiteurs. Une bonne et une mauvaise chose à la fois. Le label a pour premier effet de faire connaître le marais. Or, l'objectif est de le protéger, de le permettre pas d'en faire une destination à touristes cherchés de touristes. On n'en est pas là. Mais, c'est malheureusement qu'il faut agir si on veut éviter cet écueil. M.V.D.



Luc Barbier aime à faire découvrir le marais, à parler de son passé à travers les vieilles bâtisses qui le composent.

Label UNESCO Le Pas-de-Calais soutient l'Audomarois

www.pasdecalais.fr

PAS-DE-CALAIS CONSTRUCTEUR D'AVENIR

ECONOMIE. 16^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SAINT-OMER DÉVELOPPEMENT Avec le label MAB, l'Audomarois mise aussi sur le tourisme

L'Agence Saint-Omer Développement est née en 1998 pour anticiper et amorcer, autant que faire se peut, les pertes d'emplois annoncées du site d'Élec International. Sophie Babin, directrice de l'Agence, se fait connaître et complète, à fait un tour en haut de l'activité économique.



Les "plus" et les "moins". À l'origine, des représentants affectent le programme Power la centrale électrique. Si le projet Le Manufacture - Fabrication de papier (en plastique) est en panne, l'entreprise (Fabrication d'objets à partir de pneus) recule (des) l'automne pour un démarrage en 2014.

À Wisques (Leningham (Porte du Littoral), la plateforme Galois du site est en cours de construction.

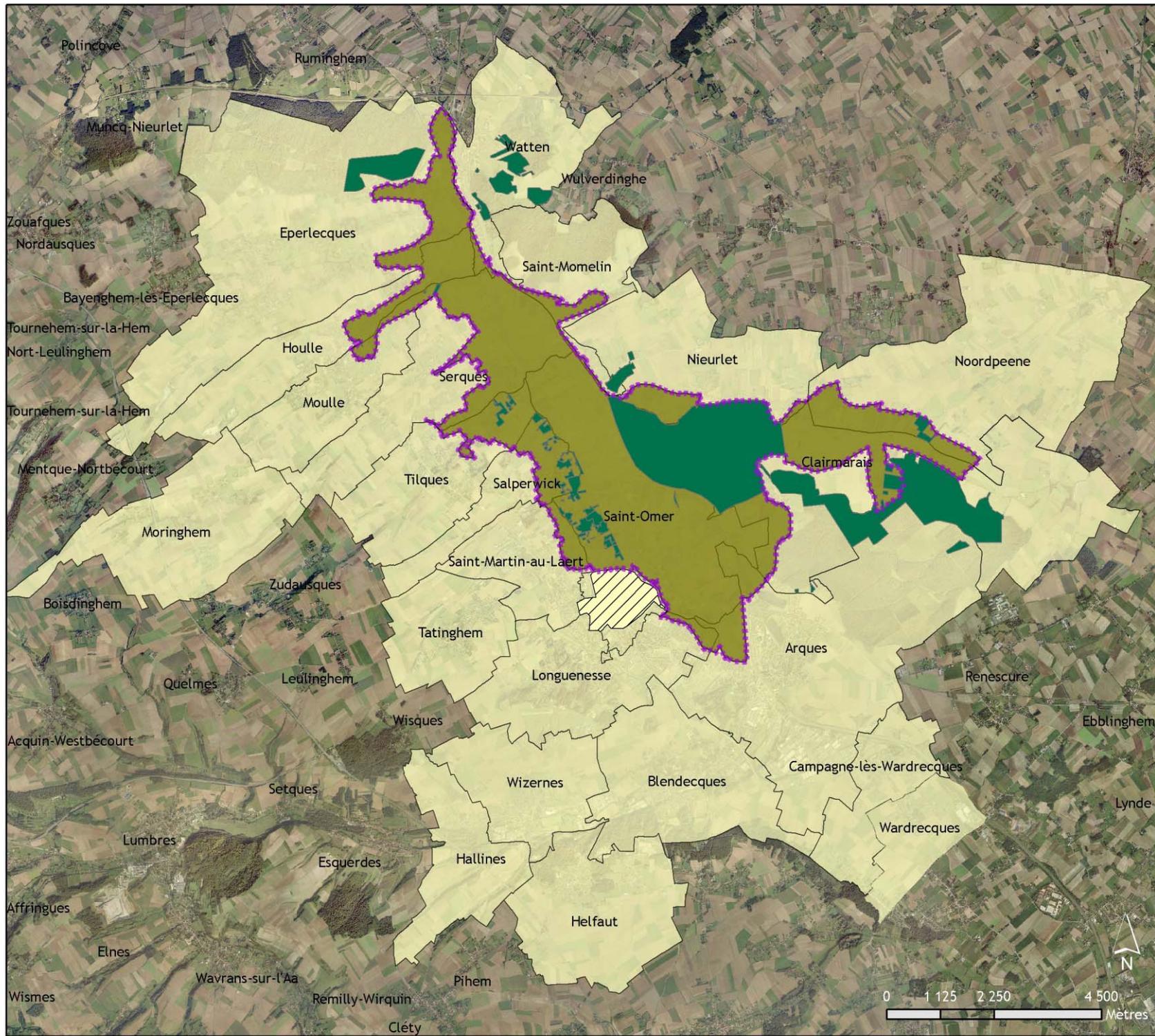
renvoqué dans l'Audomarois. serce franco-belge de L'ÉliKA (la chambre de commerce West Vlaanderen) Avec aménages, S.O.D. privilège à ses priorités de prosop. la logique l'agro-alim. les éco-activités et le direction (emballage) des et/ou en vue de la santé du port d'Avranches, multipôle économique. Autre satisfaction, l'intérêt nu de la B.O.U. la bourse des murées immobilières.

mise aussi sur le tourisme (joyau naturel et patrimoine architectural). Hubert, cette table ronde, animée par A. Gazette, avait pour thème le label international "Man and Biosphere", attribué par l'Unesco à la région, qui valorise le terroir. Bertrand Petit, président de l'ADRE (Association des directeurs de la Casse et de la Vallée), président de l'Office de tourisme, est décliné, selon leur titre, les aspects exceptionnels de ce label. À ressortir de ce débat et de toute l'assemblée voisine et

La table ronde avait pour thème le label Man and Biosphere.

une visibilité forte, soulignée par Christian Abard, le responsable de l'Agence d'urbanisme et d'urbanisme de Saint-Omer Développement.

Paris de Saint-Omer, dispose d'une Roll'n, l'Agence d'urbanisme et d'urbanisme de Saint-Omer Développement.



Une mission de préfiguration

1/ Rédaction du plan de gestion Ramsar

2/ Désignation Réserve de biosphère

-> *définition d'un nouveau périmètre*

-> *définition d'une nouvelle gouvernance*

-> *création d'un conseil scientifique*

-> *mise en place de partenariats*

3/ Préfiguration du contrat de marais



Une nouvelle ambition collective

le Contrat de marais

- Lisibilité, transparence
- Un document réalisé en collaboration et concertation
- Mis en lien avec le SDAGE, le SAGE, la Charte du Parc
- Une équipe d'animation à temps plein
- De nouveaux outils

Le projet – conditions de départ

- Clarté de la mission et du contrat de mission: un début, une fin, des responsabilités définies, contrat mené en fonction de la mission
- Constitution d'un comité de pilotage



**conférence territoriale
du Parc naturel régional**

**conférence
du marais**

- orientations stratégiques
- bilan des politiques mobilisées
- évaluation et réorientations

2 réunions par an

- DDTM	- VNF
- DREAL	- Police
- Agence de l'Eau Artois-Picardie	- Gendarmerie
- MISE 62/59	- Tribunal de Grande Instance
- ONCFS	- SDIS 62/59
- ONEMA 59/62/Dir	- SDAP 62/59
- chambres consulaires	

**équipe technique permanente
Caso / SM du Parc**
→ animation de l'ensemble du dispositif

conseil scientifique

observatoire à long terme

**groupe de travail
marais audomarois**

- pilotage du contrat de marais (conduite orientation 15 de la charte du Parc)
- animation locale
- gestion des labels Ramsar et MaB

2 réunions par an

- CASO	- 23 communes du territoire MAB	- Eden 62
- SM du Parc	- Département du Pas-de-Calais	- Conservatoire du littoral
	- Département du Nord	- Conservatoire des espaces naturels NPdC
	- Région Nord-Pas de Calais	- SmageAu
	- Etat (Sous-Préfet)	- CLE de l'Audomarois
		- AUD de Saint-Omer
		- OT de pôle
		- 7e sect. de waterinques
		- GDON

groupes de travail thématiques
création et animation selon les besoins

**conférence
vie locale**

- information des habitants et usagers
- partage des objectifs
- expression des habitants et usagers

1 réunion par an
- associations dont au moins une partie de l'activité est liée au marais audomarois (actuellement, 53 associations recensées)

**forum
du marais**

- information de la population
- partage des objectifs
- expression de la population

forum organisé à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides
- ouvert à tous

Le projet – conditions de départ

- Clarté de la mission et du contrat de mission: un début, une fin, des responsabilités définies, contrat mené en fonction de la mission
- Constitution d'un comité de pilotage
- Cohérence des buts et analyse réaliste des enjeux -> réunion avec le commanditaire, les élus et les partenaires
- Soutien politique du projet : s'assurer d'un soutien politique
- Culture projet dans l'organisation: prise de connaissance de projets similaires pour bénéficier de l'expérience



FICHE ACTION n° GE 01

Protéger les ressources exploitées et garantir la satisfaction des besoins

Axe du Contrat de Marais	Zone d'action (description ou carte)
Préserver les milieux (ressource en eau et milieux naturels)	Périmètre Ramsar élargi (Périmètre du SAGE de l'Audomarois)
Référence aux dispositions du SDAGE Artpis-Picardie	Orientations 7 et 8 – Dispositions 9, 11, 13 et 15
Référence aux dispositions du SAGE Audomarois	Objectifs 1 et 2
Cohérence avec la Charte du PNRCMO	Vocation 2 – Orientation 4 – Mesure 9. Renforcer la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines et maîtriser les risques liés à l'eau

Type de projet	X	Etude, enquête, diagnostic	Organisation, gestion, exploitation
		Travaux	Communication, sensibilisation
		Contrôle / suivi	Autre, préciser

Description du projet	Contexte (dont les actions déjà existantes) et justifications
	<p>La ressource en eau est importante et largement sollicitée surtout pour l'alimentation en eau potable. 60% des prélèvements sont destinés à l'exportation en particulier pour l'alimentation de la région dunkerquoise et la région lilloise.</p> <p>Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) présente dans son diagnostic, les grands constats, et précise les engagements du territoire pour une amélioration de la qualité et de la quantité de la ressource en eau notamment par la lutte contre les pollutions : planification de l'assainissement, évolutions des pratiques agricoles et réduction des pollutions par les nitrates, évolutions des pratiques industrielles et lancement d'opérations telle que l'Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau (O.R.Q.U.E.) sur le bassin versant Nord-Audomarois.</p> <p>Description (actions)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à la réalisation des actions du SAGE Audomarois afin de participer à la mise en place d'une gestion équilibrée et concertée de la ressource en eau et des écosystèmes aquatiques. - S'appuyer sur les organes de concertation mis en place dans le cadre de l'élaboration du SAGE Audomarois. Un groupe de travail travaille sur la création d'un outil pour faciliter la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SAGE. - S'appuyer sur les suivis hydrologiques menés sur le marais audomarois par les différents gestionnaires.

Exemples d'actions définies dans le SAGE Audomarois :

- * Accompagner les collectivités propriétaires des captages d'eau potable pour la mise en oeuvre des mesures réglementaires et contractuelles
 - * Sensibiliser les élus locaux, agriculteurs et les scolaires sur les périmètres de protection des captages
 - * mettre en place un système d'évaluation quantitatif des ressources en eau + Mise en place d'un réseau de surveillance complémentaire de la qualité des eaux de nappes.
 - * etc
- Se référer au SAGE Audomarois et son programme d'action
Se référer au programme d'actions multivolets de l'ORQUE – Volet Hydrosystème dont les objectifs stratégiques sont : Sécuriser l'alimentation en eau potable, Améliorer la connaissance du fonctionnement de l'hydrosystème, Assurer la gestion de l'hydrosystème, Soulager la ressource en eau
- Cette action sera mise en place en parallèle d'une consolidation du cadre d'intervention des collectivités en matière de gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Suivi et évaluation	Indicateur(s) de suivi et/ou de résultat
	<ul style="list-style-type: none"> * Etat qualitatif des masses d'eaux souterraines et superficielles * Etat quantitatif des masses d'eaux souterraines et superficielles * Suivi piézométrique des nappes ou captages * Nombre d'actions réalisées annuellement

Modalités de réalisation	Structure pilote
	Communauté d'Agglomération de Saint-Omer
	Opérateurs
	Collectivités, Communauté d'Agglomération de Saint-Omer (PRDE), industriels, SMAERD, NOREADE
	Partenaires
	SmageAa (en tant que porteur de la prospection mutualisée), Agence de l'Eau Artois Picardie, Chambre d'Agriculture, DREAL, Agence Régionale de la Santé

Budget et ventilation	Partenaires financiers (avec part des investissements %)
	Ventilation
	Date de démarrage prévisionnelle : en cours
	Durée totale du projet : durée variable selon les projets
	Enveloppe financière : Non définie
	Calendrier de mise en oeuvre
	2013

2026	

Contact	Structure porteuse
	Communauté d'Agglomération de Saint-Omer
	Nom et coordonnées du correspondant

Lien entre Contrat de marais / SDAGE / SAGE / Charte du PNR

<u>Orientations stratégiques</u>	<u>Code</u>	<u>Projet / Fiche Action</u>	<u>Orientations de la Charte du PNR CMO</u>	<u>Orientations fondamentales du SDAGE</u>	<u>Dispositions du SDAGE</u>	<u>Orientation du SAGE</u>
Améliorer la connaissance et le suivi du milieu	SE	1 Créer un observatoire de suivi à long terme	Vocation 1 – Orientation 2 : Connaître et préserver la biodiversité – Mesure 5	8,34	26,27,30,33,34,65	Objectif 3; M[V.3]10; M[VI.2]2
		2 Modéliser la ressource en eau à l'échelle du marais audomarois	Vocation 2 – Orientation 4 : Assurer une gestion durable de l'eau – Mesure 9	26,27,34		M[V.3]9
		3 Apporter une assistance aux communes dans la définition de leurs zones humides dans le cadre de projet de développement local	Vocation 1 – Orientation 1 : Agir pour le renforcement de la biodiversité et la mise en oeuvre exemplaire de la Trame verte et bleue régionale – Mesure 2 Vocation 2 – Orientation 4 : Assurer une gestion durable de l'eau – Mesure 9	25	42,43	M[III.4]1,3,4,5,6; M[VI.2]7
		4 Suivre et analyser l'utilisation des parcelles, leur changement d'affectation	Vocation 1 – Orientation 2 : Connaître et préserver la biodiversité – Mesure 5 Vocation 5 – Orientation 13 : Planifier l'aménagement durable du territoire en assurant une gestion économe de l'espace – Mesures 38 et 41	22	33	M[V.6]9
		5 Suivre les indicateurs de pollution	Vocation 2 – Orientation 6 : Prévenir, anticiper et accompagner sur les questions environnementales – mesure 14	28	1,8,52	M[V.4]6
		6 Suivre les indicateurs du changement climatique	Vocation 2 – Orientation 5 : Lutter contre le changement climatique – Mesure 11 Vocation 2 – Orientation 6 : Prévenir, anticiper et accompagner sur les questions environnementales – mesure 14 Vocation 1 – Orientation 2 : Connaître et préserver la biodiversité – Mesure 5			
		7 Evaluer les conséquences du changement climatique	Vocation 2 – Orientation 5 : Lutter contre le changement climatique – Mesure 11			

MATRICE DU CADRE LOGIQUE

	Intitulé	Objectif à atteindre / moyens nécessaires	Sources de vérification	Hypothèses de travail (facteurs extérieurs influant le succès des activités indépendamment des capacités d'action des acteurs)	Actions liées à ce résultat
Objectif d'ensemble (objectif global auquel le projet doit contribuer)	Le territoire de l'audomarois a pour objectif de préserver son identité entre marais agricole, marais habité, eau et biodiversité				
Objectif du projet (objectif qui doit être atteint par le projet à la fin)	Le contrat de marais doit permettre d'offrir au territoire un plan de programmation pour une gestion concertée et rationnelle de la zone humide, respectant les grandes orientations et projets politiques du territoire. C'est le fruit des échanges sur les planifications mises en oeuvre.	<i>Un plan de programmation sera rédigé et présentera les grands projets animés sur le territoire ainsi que les actions prévues détaillées sous forme de fiche action pour une durée de 2 fois 6 ans. Ce plan de programmation sera animé sur le périmètre Ramsar et celui de la Réserve de biosphère.</i>	Rapport annuel d'activités	Le contrat de marais est présenté à la population locale. Le contrat de marais est amendé par les partenaires institutionnels. Le contrat de marais s'engagera dans les grandes orientations politiques locales, régionales et nationales. Le contrat de marais pourra bénéficier d'aides financières extérieures.	

Des actions concrètes de préservation des milieux aquatiques et de la zone humide sont mises en oeuvre

La préservation de la zone humide est assurée pour offrir aujourd'hui et pour demain une eau de qualité et en quantité

Les enjeux liés à l'eau, à la biodiversité, à la fragilité de la zone humide sont pris en compte. La préservation de la biodiversité et des milieux sont des enjeux forts.

Le réchauffement climatique est étudié et des actions de prévention sont mises en oeuvre

Une évolution du modèle agricole au regard des particularités du territoire est proposée

Les conditions et le cadre de vie des habitants permanents sont préservés

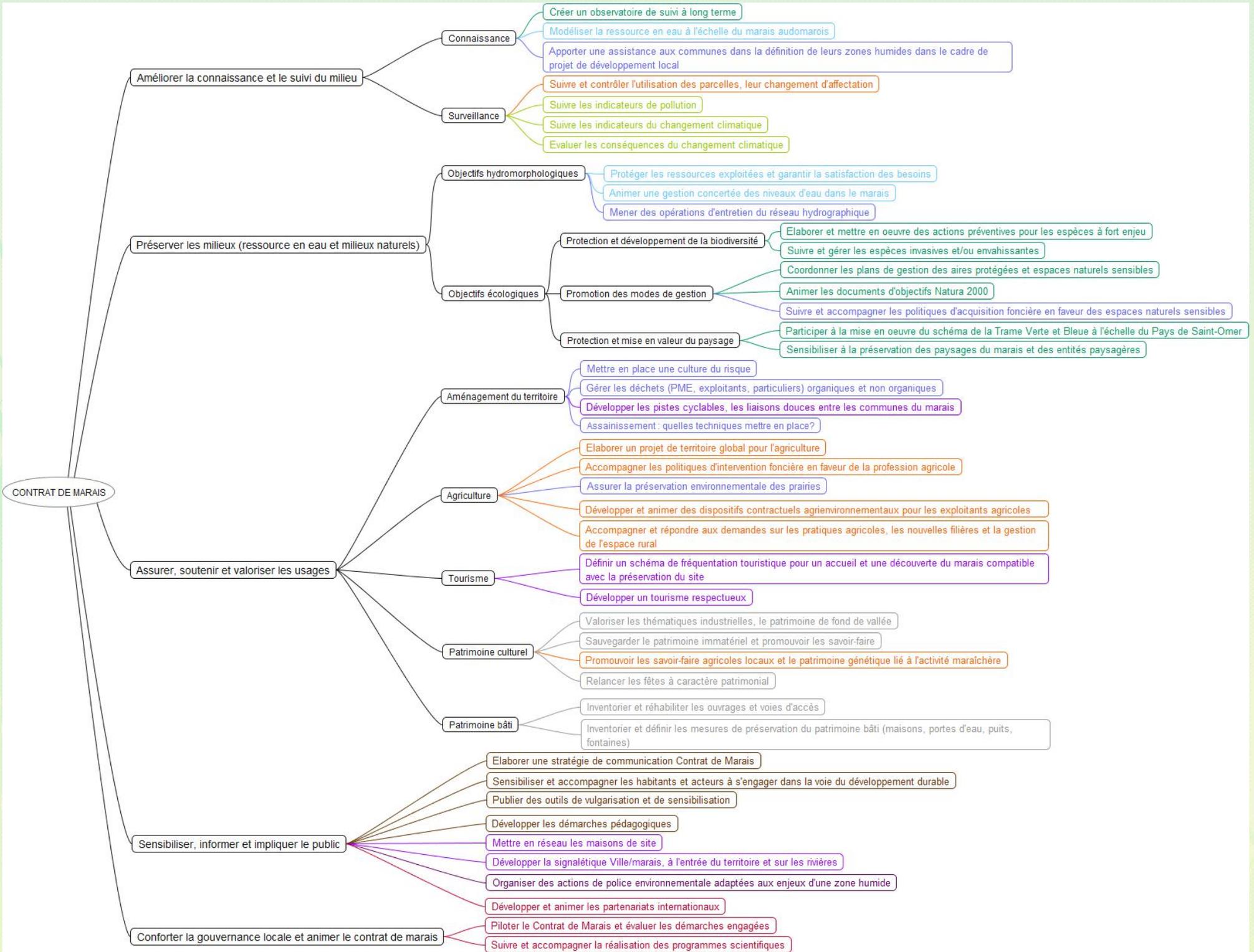
Un projet de développement éco-touristique est né

L'héritage culturel est vivant et transmis aux futures générations, le patrimoine bâti sauvegardé et valorisé

Les habitants, acteurs et visiteurs bénéficient d'une culture commune sur le marais audomarois

Le contrat de marais est un document pour une gestion concertée et rationnelle de la zone Ramsar et de la Réserve de biosphère, respectant les grandes orientations et projets politiques du territoire

Résultats du projet à atteindre



Préparation de la mise en oeuvre

- Conduite d'études approfondies : stratégie de communication, charte d'engagement, charte d'utilisation des différents logos (Ramsar, MAB, Pays d'art et d'histoire, PNR...), définition du programme cadre de recherche
- Identification et validation des structures pilote de chaque action
- Détermination des indicateurs de suivi et de résultat : pour chaque fiche action et pour le projet

Mise en œuvre du projet, suivi et réalisation

- Mise en place d'un tableau de suivi et d'un tableau de bord
- Définition de la mission d'animation du contrat de marais
- Recherche de financement pour les moyens humains et techniques nécessaires
- Définition de la nouvelle lettre de mission



L'animateur = Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale
et, la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer



Quelques chiffres clés

- Site Ramsar de 3 726 hectares, une Réserve de biosphère de 22 539 hectares
- 5 orientations
- 44 actions, 6 structures pilote
- Près d'une 30^e de réunions et d'entretiens
- Plus de 40 délibérations pour le MAB
- Un conseil scientifique composé de 28 personnalités
- RNN, RNR, ENS, Natura 2000, Conservatoire du Littoral, Site inscrit, ...



Merci de votre attention

 Maud KILHOFFER

Chargée de mission Marais Audomarois

Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

mkilhooffer@parc-opale.fr